

Communication

Vendredi 31 janvier 2020


[<< Retour à la liste des communications](#)

Pourquoi mettre en place une démarche qualité dans une PME ?

Communication rédigée par Qualiaa Conseil



Votre entreprise se porte bien, vos clients sont satisfaits alors pourquoi perdre du temps à mettre en place une démarche qualité ?

Tout simplement pour rester compétitif sur un marché. Vous devez savoir vous adapter et améliorer en permanence vos méthodes de travail et vos produits pour accroître sans cesse la satisfaction de vos clients et ainsi les fidéliser. La qualité est un véritable outil de gestion de votre entreprise. Elle permet de répondre à diverses difficultés que vous rencontrez au quotidien :

- Complexité des exigences clients et de leurs satisfactions
- Maîtrise des coûts
- Application des diverses réglementations toujours plus nombreuses, peu connues, et pas toujours compréhensibles.



Mais qu'est-ce que la Qualité ?

La Qualité est la meilleure façon de produire en répondant aux attentes des clients ainsi qu'à la réglementation. Elle regroupe les méthodes pour améliorer l'intégralité de vos process en organisant votre entreprise tout en optimisant vos coûts de production.

Outre la satisfaction du client, aujourd'hui, dans quelle mesure la Qualité peut m'être utile?

Comme vous le savez quelle que soit la taille de votre entreprise, il y a un certain nombre d'obligations légales que vous devez appliquer lorsque vous élaborez du vin :

Une traçabilité : vous devez pouvoir retracer le cheminement d'un produit et de ses composants tout au long de sa chaîne de production et de distribution.

Un système HACCP : vous devez réaliser une analyse des risques pour le consommateur afin de déterminer l'ensemble des mesures préventives et curatives à mettre en place pour garantir la sécurité du produit.

Un système de métrologie : vous devez avoir les moyens légaux de garantir la bonne centilisation dans vos bouteilles.

Un étiquetage conforme : vos étiquettes doivent présenter un certains nombres de mentions réglementaires à la bonne taille et dans le bon champs visuel. Un système qualité harmonise la mise en pratique de ces obligations réglementaires avec le reste de vos exigences (clients, certifications,...).

Encore faut-il qu'il soit mis en place de façon simple, clair, efficiente, adapté à votre structure et à votre

produit...



Pourquoi ferais-je appel à un intervenant extérieur tel que QUALIAA CONSEIL pour cette démarche ?

Ses compétences : Un prestataire est spécialisé dans son domaine. Il vous apporte donc ses connaissances et sa pratique de la Qualité. Il s'adapte rapidement à votre entreprise pour vous permettre de vous concentrer sur votre vrai cœur de métier. Il vous fait ainsi gagner du temps.

Recevoir un avis extérieur : Il est parfois difficile de « sortir la tête du guidon », de se remettre en cause. C'est tout l'intérêt de s'adresser à une structure externe qui vous apportera cette perspective, cette prise de recul. Le prestataire n'a pas la même approche que vous, il peut identifier plus facilement vos points faibles et vos atouts à développer. Vous pourrez également bénéficier de ses conseils en continu.

Plus de souplesse : Signer un contrat de prestation de service ne vous engage pas nécessairement sur le long terme. Vous pouvez choisir quand commencer, et quand terminer la mission. Cela vous évitera d'engager certains coûts liés à l'embauche.

Alors ensemble construisons votre Qualité !

Contactez-moi

QUALIAA CONSEIL - Barbara LEISER
06 48 29 29 63 - qualiaa.conseil@gmail.com



© Vitisphere 2020 - Tout droit réservé